



8 décembre 2021
Communiqué de presse

TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES : 4 MILLIONS DE TRAVAILLEURS REQUALIFIABLES EN SALARIÉS !

Coup de tonnerre dans l'arène bruxelloise, la Commission européenne propose que les travailleurs de plateformes numériques soient reconnus comme salariés ! Victoire pour les travailleurs, défaite en rase campagne pour Uber, Deliveroo et Emmanuel Macron.

Travailleurs 1 - Uber 0. C'est une victoire très enthousiasmante pour les salariés du monde uberisé. Jusque là considérés comme des indépendants via une utilisation frauduleuse de ce statut par les plateformes, la Commission européenne vient de présenter sa directive qui accouche d'un véritable bouleversement : la présomption de salariat. Jusqu'à 4,1 millions de travailleurs en Europe (livreurs et chauffeurs pour la plupart) qui auraient accès au salaire minimum, aux congés payés, à la protection sociale !

Pour Leïla Chaibi, en charge des négociations pour son groupe politique au sein de la commission emploi du Parlement européen, "C'est une grande victoire politique, et surtout une avancée sociale majeure pour les travailleurs de plateforme touchés depuis des années par une grande précarité économique alors que ce sont eux qui travaillent en prenant tous les risques ! L'aboutissement de deux ans de travail menés à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement européen." Leïla Chaibi était au cours des derniers mois **parvenue à construire une majorité** débouchant en septembre dernier sur la prise de position du Parlement européen **en faveur d'une présomption de salariat**. L'annonce de la Commission sonne aujourd'hui le glas de l'impunité des plateformes en même temps qu'elle marque une défaite à plate couture d'Emmanuel Macron, chantre de l'ubérisation de l'économie et du monde du travail.

Une dernière bataille reste à mener au Parlement européen et au Conseil avant l'entrée en vigueur de ses mesures, dont les négociations commenceront sous la présidence française de l'Union européenne, et donc sous le joug du **VRP des plateformes Emmanuel Macron**. Leïla Chaïbi et la délégation France insoumise continueront de porter la défense des droits des travailleurs, et plus généralement le blocage de ce risque de **détricotage de l'ensemble du salariat via l'hégémonie du modèle de l'ubérisation**.

Délégation France insoumise au Parlement européen

Contact Délégation France insoumise
Cassandra Serier - +33 6 48 75 49 32